

# Appel à Projets TEACHERsCOP

## Description et conditions

### **1. Équipe organisatrice**

La TEACHERsCOP est organisée par l'Office for Climate Education (OCE).

### **À propos de l'OCE - Office for Climate Education**

Face au changement climatique, un effort considérable et dans la durée est nécessaire pour que les jeunes générations soient dotées d'une compréhension solide du changement climatique, ainsi que des compétences nécessaires pour agir en tant que citoyens du monde dans un contexte de profondes transformations. [L'Office for Climate Education](#) (OCE) répond à ce défis en soutenant les systèmes éducatifs à travers le monde par l'élaboration de ressources éducatives sur le changement climatique qui reposent sur la science, qui sont multilingues, gratuites et libres d'accès ; le développement professionnel des enseignants du primaire et du secondaire ; le déploiement de projets opérationnels d'éducation au changement climatique (ECC) ; et l'appui aux politiques publiques d'ECC.

L'OCE a été créé en 2018 en réponse à l'Article 12 de l'Accord de Paris, soulignant l'importance de l'éducation au changement climatique. Aujourd'hui, sous l'égide de l'UNESCO et de la Fondation La main à la pâte, l'OCE est également membre observateur du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), mettant ainsi sa double expertise scientifique et pédagogique au service des Objectifs de Développement Durable.

### **2. OBJECTIF DE L'APPEL**

Cet appel à projet, destiné aux enseignants du primaire et du secondaire autour du monde, vise à identifier et à rendre visible des projets et initiatives d'éducation climatique, notamment, lors de la COP27 qui se tiendra en Egypte en 2022. Une sélection de ces projets sera présentée à des enseignants du monde entier lors d'un événement virtuel appelé TEACHERsCOP qui se tiendra à la veille de l'ouverture de la COP27, en Egypte. L'OCE présentera aussi une sélection de ces initiatives, pour porter la voix et le travail d'enseignants, lors d'événements officiels dans la zone bleue de la COP27.

Ces projets inspirants permettront de montrer à tous que le changement est possible et que certains l'ont déjà amorcé .

Enfin, cet appel à projet cherche aussi à articuler un réseau d'écoles, d'enseignants et de parties prenantes motivés et engagés dans l'éducation climatique pour continuer à rendre visible leur travail et encourager davantage de communautés éducatives à agir aussi.

### **3. CONTEXTE**

Dans le monde entier, les questions climatiques mobilisent fortement notre jeunesse. Les manifestations d'émotion et d'inquiétude, l'envie d'agir dont témoignent les jeunes, ainsi que l'analyse rationnelle à partager, soulignent l'urgence d'une éducation climatique de qualité.

Mais comment répondre à cette éducation sans impliquer les enseignants ?

Les enseignants sont la clé de ce travail : à la fois par leur place à l'interface entre l'information et les élèves, leurs savoirs et savoir-faire, mais aussi comme figure d'inspiration dans un futur en mutation.

Dans ce contexte changeant et évolutif, le travail et la capacité d'adaptation demandés aux enseignants sont importants. Ils doivent faire face à la difficulté d'apprendre cette nouvelle science du climat, multidisciplinaire et évolutive, et aux attentes des jeunes face à cette information. Or, souvent, le soutien apporté aux enseignants n'est pas à la hauteur de la grande capacité d'adaptation qui leur est demandée.

C'est pour souligner le travail de ces enseignants, les défis auxquels ils sont confrontés et le rôle clé qu'ils jouent dans la réponse climatique mondiale que l'Office for Climate Education a choisi de lancer au cours de la COP de Glasgow la #TeachersCOP. Lors de cette première édition, une déclaration a été rédigée et signée par des centaines d'enseignants proposant un ensemble d'actions simples pour accompagner le changement au sein du monde éducatif. Vous pouvez découvrir ces propositions [ici](#).

Suite au succès de la teachers COP, nous souhaitons une nouvelle fois dédier cet événement international sur le climat à la communauté éducative. Et faire entendre une nouvelle fois l'importance des enseignants dans le contexte du changement climatique.

La COP26 a démontré un tournant dans l'implication de la communauté éducative dans le cadre de la transition écologique. De plus en plus de pays modifient leurs programmes scolaires pour répondre à cet enjeu. Malheureusement il ne s'agit pour l'instant que des toutes premières étapes et la déclaration signée au cours de la première édition de la teachers COP montre que le chemin est encore long pour mettre en place une réelle éducation au changement climatique à l'école.

Malgré tout, certains enseignants, établissements scolaires et acteurs éducatifs s’emparent de ces questions depuis plusieurs années et ont amorcé le changement. Nous souhaitons donc que cette deuxième édition de la teachers COP mette en lumière leur engagement, leurs idées, leurs projets, leurs pratiques, leurs convictions.

## **4. CALENDRIER GÉNÉRAL**

### **Première étape de candidature : du 2 août au 16 Octobre 2022**

Les enseignants sont invités à soumettre leurs initiatives et/ou projets à travers le formulaire mis à leur disposition sur le site [www.oce.global/fr/teacherscop](http://www.oce.global/fr/teacherscop).

### **Formation et séance d’inspiration : samedi 17 Septembre 2022**

Tous les enseignants devraient avoir droit et accès à des formations de qualité sur le changement climatique. Dans cet esprit, l’OCE proposera une formation en ligne entièrement gratuite le Samedi 17 Septembre à tous les enseignants qui souhaitent s’inscrire. Il n’est pas nécessaire d’avoir soumis un projet à la TEACHERsCOP pour bénéficier de la formation. Cette formation en ligne d’une durée de 1h30, abordera les bases scientifiques du changement climatique mais présentera aussi des idées et exemples de solutions à l’échelle de la classe. Cette formation peut aussi inspirer certains enseignants à réaliser un projet en classe p

### **Évaluation et sélection des projets : du 17 au 25 octobre 2022**

Les propositions soumises seront évaluées par un jury composé d’experts en éducation et en sciences climatiques selon les critères établis pour cette étape. Après cette évaluation, 4 projets par langues seront sélectionnés. Les porteurs de projets sélectionnés seront contactés le 25 Octobre pour les informer et pour leur demander de préparer une présentation de 5 min de leurs projets pour la TeachersCOP.

### **Présentation virtuelle des projets lauréats au Teacher's COP : 5 novembre 2022**

Les porteurs de projets sélectionnés présenteront virtuellement leurs projets lors de la TeachersCOP le 05 Novembre. Les projets présentés seront soumis aux votes des enseignants participants à l’évènement, pour aboutir à une sélection finale de 4 projets, 1 par thème. Ces 4 projets seront présentés par l’équipe de l’OCE lors de side-events officiels à la blue zone.

## **5. DOMAINES THÉMATIQUES**

La TEACHERsCOP vise à identifier et à rendre visibles les projets d'éducation au climat qui relèvent de l'un des axes thématiques suivants.

- a. **Curriculum scolaire** : Incorporation du contenu, de la recherche, de l'analyse théorique en relation avec le changement climatique et l'éducation climatique dans le cursus des élèves.
- b. **Ressources pédagogiques** : Séquences, projets ou activités scolaires de manière pratique liés à la compréhension et à la reconnaissance des effets du changement climatique et de la crise environnementale.
- c. **Développement professionnel des enseignants** : activités, expériences, outils et ressources pour les enseignants à des fins de formation en éducation climatique.
- d. **Le rôle de l'école dans le contexte du changement climatique** : Activités et slogans éducatifs en rapport avec le changement climatique, développés par l'établissement d'enseignement, qui convoquent directement le reste de la communauté scolaire (associations locales, mairies, parents d'élèves et autres parties prenantes proches).

## 6. PROCESSUS DE CANDIDATURE ET D'ÉVALUATION

### Première étape de candidature

La première étape de candidature aura lieu du **2 août au 16 octobre 2022** et sera composée d'enseignants de centres éducatifs de n'importe quel pays à l'exclusion d'Amérique latine et des Caraïbes (ces derniers peuvent postuler en espagnol à travers la plateforme de nos partenaires UNICEF et MERI sur [www.guardianesdelclima.com](http://www.guardianesdelclima.com)). Les enseignants sont invités à soumettre leurs initiatives et/ou projets à travers le formulaire mis à leur disposition sur le site [www.oce.global/fr/teacherscop](http://www.oce.global/fr/teacherscop). Les candidatures peuvent être déposées en anglais ou en français.

Le formulaire susmentionné sera ouvert pour recevoir les candidatures **jusqu'à 23h59 (heure de Paris) le 16 octobre 2022**.

Les candidatures reçues par d'autres moyens, après la date limite stipulée et/ou avec des formulaires incomplets seront disqualifiées. Les corrections, modifications ou documents supplémentaires à ceux soumis via le formulaire de candidature ne seront pas acceptés. De même, les candidatures ne répondant pas aux critères d'éligibilité seront disqualifiées.

### Évaluation et sélection des projets : du 17 au 25 octobre 2022

Les propositions soumises seront évaluées par un jury composé d'experts en éducation et en sciences climatiques selon des critères de sélection définis. Après cette évaluation, 4 projets

par langues seront sélectionnés. Si besoin, la sélection des projets se fera en tenant compte, en plus des critères de sélection, de la représentativité des régions autour du monde. Les décisions de l'équipe d'évaluation sont définitives.

Les porteurs de projets sélectionnés seront contactés le 25 Octobre via l'e-mail indiqué dans la candidature et un accusé de réception sera attendu. L'équipe organisatrice est exonérée de toute responsabilité pour les échecs de communication causés par des coordonnées erronées, incomplètes ou périmées incluses dans le formulaire de candidature. De même, l'équipe organisatrice n'est pas responsable de l'absence de réponse du porteur de projet. En cas de non réponse dans un délai de 48h l'équipe organisatrice pourra remplacer le porteur de projet à sa discrétion.

### **Présentation virtuelle des projets lauréats au TeachersCOP : 5 novembre 2022**

Les porteurs de projets sélectionnés devront être d'accord pour se rendre disponible de façon virtuelle le 05 Novembre 2022 pour la TEACHERsCOP, où ils devront faire une présentation powerpoint de 5 min de leurs projets. Les projets présentés seront soumis aux votes des enseignants participants à l'évènement, pour aboutir à une sélection finale de 4 projets, 1 par thème. Ces 4 projets seront présentés par l'équipe de l'OCE lors de side-events officiels à la blue zone.

## **7. CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Les projets et/ou initiatives candidats seront évalués par un jury d'experts en éducation et en sciences climatiques sur la base des critères d'éligibilité et de sélection suivants :

### **Critères d'éligibilité**

- a. Axe thématique** : Le projet présenté et les actions menées répondent à l'axe thématique choisi.
- b. Mise en œuvre** : Le projet doit avoir commencé l'exécution des actions avant le moment de l'application.
- c. Champ d'application** : La candidature correspond à un projet et/ou une initiative appliquée au niveau primaire et/ou secondaire.

### **Critères de sélection**

- a. Identification du problème et/ou de l'opportunité** : La candidature montre la compréhension profonde du problème et/ou de l'opportunité à partir de laquelle l'initiative et/ou le projet est conçu et mis en œuvre. Il décrit qui ou quoi est affecté,

quelles en sont les causes et les conséquences, et qui sont les acteurs qui influencent positivement ou négativement.

- b. Pertinence du projet :** Le projet/l'initiative développée répond à la problématique et/ou à l'opportunité identifiée.
- c. Impact social:** La proposition renforce le potentiel des enfants, des adolescents et des jeunes en tant qu'agents de changement et/ou fournit des outils aux enseignants pour atteindre cet objectif. Démonstre des résultats pratiques d'impact sur les élèves et la communauté scolaire. Elle rend compte de l'efficacité des stratégies et des outils acquis par les élèves et/ou les enseignants.
- d. Pertinence pédagogique:** La proposition utilise des pédagogies actives qui aident les étudiants et/ou les enseignants à comprendre et appliquer les sciences et/ou à s'appropriier la matière.
- e. Innovation, créativité et originalité :** un projet est présenté qui apporte une solution innovante à un problème précis dans un contexte précis. La créativité du projet est perçue.
- f. Éco-anxiété :** Le projet aborde la dimension émotionnelle liée au changement climatique.
- g. Réplicabilité :** Le projet a la capacité d'être répliqué ou adapté dans d'autres contextes, communautés ou écoles.
- h. Qualité et communication efficace de la proposition :** L'équipe présente sa proposition de manière claire et détaillée, en respectant correctement les délais et les instructions. En outre, il indique clairement comment la proposition résout le problème abordé et est exprimé de manière cohérente et articulée.

## **8. AUTRES CONDITIONS**

- Celui qui postule pour le projet doit avoir le droit de faire ladite candidature, ainsi que pour l'utilisation d'images et l'utilisation des données incluses dans le cadre de la candidature, exonérant l'équipe organisatrice de toute erreur connexe avec les remerciements de l'auteur.
- Les informations fournies dans le formulaire de candidature sont sous l'entière responsabilité du candidat, de sorte que la véracité et l'authenticité desdites informations incombent exclusivement au candidat déclaré dans la candidature. L'équipe organisatrice n'est pas responsable du contenu des vidéos de l'appel, des images ou du matériel dérivé de celui-ci.
- Le résultat des processus d'évaluation et la sélection des projets relèvent de la responsabilité des équipes d'évaluation et du jury et sont définitifs.
- L'équipe organisatrice se réserve le droit d'utiliser le contenu des candidatures dans

des publications et le contenu sur les réseaux pour leur diffusion.

- L'équipe organisatrice se réserve le droit de déterminer le nombre de projets finalistes, ainsi que de déclarer le gagnant de toute catégorie nulle.
- L'équipe organisatrice ne sponsorise, n'approuve, ne promeut ni n'agit au nom des initiatives ou des projets participant au Prix.
- Compte tenu des caractéristiques inhérentes à l'environnement Internet, l'équipe organisatrice ne peut garantir que la formulaire de candidature soit exempté d'intrusions, d'interruptions ou de suspensions dues à des cas fortuits, à des cas de force majeure ou à toute autre cause indépendante de sa volonté. A ce titre, l'équipe organisatrice est exonérée de toute responsabilité découlant de tels événements ou actes. En vertu de ce qui précède, en cas d'interruptions de toute nature du formulaire, l'équipe organisatrice ne sera pas tenue de prolonger les durées des étapes de candidature.

## **9. ACCEPTATION TACITE DES CONDITIONS**

L'application des projets suppose l'acceptation du présent règlement et la conformité avec les décisions des équipes d'évaluation et du jury.

Tout participant qui ne respecte pas les exigences, modalités et conditions mentionnées dans ce document ou interfère avec le bon déroulement de l'événement ou agit de mauvaise foi peut être disqualifié du concours à tout moment, à la discrétion de l'équipe organisatrice. De même, l'équipe organisatrice peut décider de toute situation non prévue par ces directives.